

ADHÉSION PARTENAIRE STRATÉGIQUE

La Fondation Nomads est une fondation à but non lucratif, régie par sa charte et les articles 80 et suivants du Code Civil suisse.

La Fondation a pour but le développement et la promotion de la culture digitale, notamment en créant des liens entre acteurs économiques, académiques et de formation par la mise en place d'une plateforme collaborative d'échanges, d'information et d'éducation, vouée à la transmission de savoirs liés à l'entrepreneuriat et à la formation, et ce, en faveur du rayonnement de Genève et sa région.

Au sein des Hubs d'Innovation Bridge, nous aidons nos partenaires à concrétiser et à implémenter les 17 ODD de l'Agenda 2030 des Nations Unies par des solutions de co-création innovantes tant technologiquement que dans leurs impacts sociétaux.

Les buts de la Fondation Nomads sont exclusivement non lucratifs et d'intérêt public.

Demande d'adhésion pour partenaire stratégique

Grâce à votre **donation annuelle¹ de CHF 50'000² et plus** vous accédez à la qualité de **partenaire stratégique** de la Fondation Nomads.

Le statut de partenaire stratégique vous permet, si vous le souhaitez:

- De siéger au Comité de Direction de la fondation.
- De participer aux Hubs de votre choix.
- De lancer un Hub en associant les acteurs clés de la recherche, de la formation et de l'innovation, dans une démarche de co-création, pour développer des solutions innovantes tant sur le plan technologique que sur le plan sociétal pour préparer votre organisation aux défis de l'industrie 4.0 et bénéficier de la puissance du réseau Nomads.

Nous œuvrons dans une logique de complémentarité et de non-concurrence (il existe des moyens de protéger la propriété intellectuelle pour le groupe qui innove) dans un esprit d'innovation ouverte (avec les clients, fournisseurs, régulateurs, etc.).



Cet engagement nous rend forts pour aller plus loin ensemble avec enthousiasme et passion !

- ¹ La Fondation Nomads étant reconnue d'utilité publique, cette donation est déductible des impôts en fonction de la législation cantonale
- ² le montant de la participation est calculé pro rata temporis si elle intervient en cours d'année

ADHÉSION PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Intérêt pour le,-s Hub,-s suivant,-s :

Hubs technologiques :

- Hub Efficience Énergétique
- Hub Mobilité
- Hub REconnex

Hubs innovations sociétales :

- Hub Contrat Social 4.0
- Hub Futur des Jobs

Création d'un Hub :

Nom :

Objectifs du hub :

.....

.....

.....

- Raison sociale :

- Adresse :

.....

- Nombre d'employés :

- Personne déléguée pour représenter votre organisation dans le,-s Hub,-s de votre choix

Hub:

Nom:

Prénom:

Titre:

Email:

Téléphone :

Fait à, le

Nom, Prénom :

Titre :

Signature :

